

Grand Prix des Maires RMC 2024 La Ville de Marseille récompensée pour son engagement contre la précarité énergétique

La Ville de Marseille est lauréate du Grand Prix des Maires RMC 2024, qui récompense les meilleures initiatives municipales dans de nombreux domaines, à l'occasion du Congrès des Maires qui se tient du 19 au 21 novembre 2024. Ce prix, dans la catégorie "Aménagement et bâti responsable", vient récompenser l'engagement de la municipalité dans la lutte contre la précarité énergétique et son rôle fédérateur auprès des acteurs locaux pour accompagner les ménages les plus modestes vers des dispositifs de transition énergétique. Il valorise notamment son adhésion en juin dernier à la "Déclaration des territoires zéro exclusion énergétique" et son accueil du premier Campus des territoires.

"Ce prix vient récompenser une volonté politique puissante et un engagement quotidien des services municipaux pour agir avec efficacité contre la précarité énergétique. Il conforte notre ambition de mettre tout le monde autour de la table pour mieux se saisir des enjeux d'accès à un logement plus responsable. La lutte contre la précarité énergétique est une cause importante de notre action, ce prix encourage nos initiatives et engagements forts".

Benoît Payan, Maire de Marseille

Une alliance locale pour coordonner l'action et lutter efficacement contre la précarité énergétique

Depuis 2021 et la création d'une alliance locale contre la précarité énergétique, la Ville de Marseille coordonne les actions locales pour accroître la synergie et la complémentarité des dispositifs d'aide à la transition énergétique de tous les ménages. En agissant au quotidien avec des associations spécialisées, la municipalité poursuit des objectifs concrets de lutte contre la précarité énergétique en :

- informant les ménages des meilleurs comportements et usages énergétiques
- améliorant l'identification et l'orientation des ménages vers les dispositifs existants appropriés
- sensibilisant les publics sur les enjeux de rénovation des logements concernant la consommation énergétique
- promouvant l'action partenariale des collectivités, institutions, associations, fournisseurs d'énergie ou encore entreprises pour lutter plus efficacement contre la précarité énergétique

Ce prix met également à l'honneur deux initiatives opérationnelles particulières. Il valorise tout d'abord la création en 2023 d'un **Service Local d'Insertion par la Maîtrise de l'Energie (SLIME)**, financé par la Ville de Marseille. Avec l'appui de ce dispositif, cinq associations accompagnent désormais les ménages modestes dans la réduction de leurs consommations énergétiques et l'apprentissage des éco gestes. Il met également en avant la mise en œuvre du **Territoire Zéro Exclusion Énergétique** en lien avec l'association Stop Exclusion Énergétique.

Le quartier des Chartreux a ainsi été choisi dans le cadre de cette expérimentation pour aborder les enjeux énergétiques de manière globale et mobiliser l'écosystème local autour de solutions concrètes (pour simplifier les procédures, promouvoir la pédagogie et l'incitation des propriétaires à rénover). Mais également, pour sensibiliser et mobiliser une force de professionnels adaptée à l'ampleur du chantier de rénovation énergétique.